

saine des gamins faisant l'école buissonnière et des trottins en rupture d'ateliers.

La vue seule de cette foule était plus repoussante que la malheureuse tête qui ne fut et ne sera peut-être jamais reconnue. Elle ira rejoindre au musée Lacassagne les restes de la femme coupée en morceaux à l'Île-Barbe.

Deux affaires à classer...

Pendant ce temps, Carnaval battait son plein, le 19 février, dans nos rues où grouillait, sous les confettis et les serpentins bariolés, une foule riant sans conviction de quelques masques aux propos orduriers et aux loques désastreuses.

\*

\* \*

Après ces menus faits, voici quelques dates plus intéressantes à retenir :

Le 7 février, on nous apprend que les Hospices de Lyon, mettent au concours, entre architectes — lyonnais, espérons-le — la statue à élever à M. Clément Livet, qui nous a généreusement doté d'un asile de convalescence pour les femmes. L'intention est digne de tous éloges. On ne peut cependant s'empêcher de trouver assez singulière cette disposition testamentaire qui impose, sur le bénéfice du legs, l'érection d'une statue, quand il semblait si naturel d'en laisser l'initiative reconnaissante aux bénéficiaires de ces générosités.

Le 14 février, le Musée du Palais Saint-Pierre, se voit enlever par d'habiles cambrioleurs, connaisseurs émérites, une de ses plus rares curiosités, la parure complète d'une Romaine au II<sup>e</sup> siècle, trouvaille sans pareille faite en 1841, dans les fouilles des fondations de l'établissement des Frères de la montée Saint-Barthélemy et spontanément offerte par eux à notre Musée. Nous nous occuperons peu